

AVIS DE CONCOURS

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DES SPORTS

**Avis de concours interne sur épreuves
pour le recrutement d'adjoints des cadres hospitaliers**

NOR : SASH1040263V

Un concours interne sur épreuves aura lieu au centre hospitalier Côte-Basque, en application du 2° de l'article 7 du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 4 postes d'adjoint des cadres hospitaliers vacants dans les établissements suivants : 2 postes au centre hospitalier Côte-Basque (1 poste dans la branche administration générale, 1 poste dans la branche gestion) ; 1 poste au centre hospitalier de Pau, dans la branche administration générale ; 1 poste à l'EHPAD Monein, dans la branche administration générale.

Peuvent faire acte de candidature, en application de l'article 7 (2°) du décret n° 90-839 du 21 septembre 1990 modifié portant statuts particuliers des personnels administratifs, les fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986, de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif. Ils doivent être en fonctions et justifier de trois années au moins de services publics.

Les candidatures devront être adressées, au plus tard dans le délai d'un mois à compter de la date de publication du présent avis au *Bulletin officiel* du ministère de la santé, par écrit (le cachet de la poste faisant foi), au directeur de centre hospitalier Côte-Basque, 13, avenue de l'Interne-Jacques-Loeb, BP 8, 64109 Bayonne Cedex, auprès duquel peuvent être obtenus tous les renseignements complémentaires pour la constitution du dossier, les dates et lieu du concours.